



Séries thématiques sur une construction plus efficace des opérations de maintien de la paix de l'ONU

*Protection des civils, prévention et réponse à la violence sexuelle :  
Formation basée sur des scénarios en matière d'opérations de maintien de la paix*

Document d'information

Depuis sa première apparition dans le mandat de la mission des Nations Unies en Sierra Leone, en 1999, la protection des civils (PoC) est devenue une tâche essentielle des missions de maintien de la paix multidimensionnelles. Elle est incluse dans le mandat de l'ONU pour huit des seize opérations de maintien de la paix en cours. Toutefois, un certain nombre d'événements récents - dans des environnements aussi divers que la République démocratique du Congo, dans le sud du Soudan et en Syrie - ont souligné les défis essentiels auxquels les missions continuent de faire face dans la mise en œuvre de cette tâche difficile.

Les opérations de maintien de la paix exécutent un certain nombre d'activités sous mandats PoC, y compris la surveillance, la prévention et l'intervention en réponse à des incidents et le soutien des pays hôtes dans le renforcement de leurs capacités de protection. Dans leurs efforts pour assurer une protection physique, les opérations de maintien de la paix établissent également les conditions de sécurité pour élaborer des règles de droit et des systèmes de sécurité solides. Ces environnements sont souvent très fluides, avec des forces de maintien de la paix opérant dans des situations très précaires et qui évoluent rapidement. Par ailleurs, le déploiement d'une opération de maintien de la paix peut augmenter considérablement les attentes de la population pendant que la mission lutte pour équilibrer ses devoirs de protection – remplis avec des ressources limitées – contre la grande variété de tâches supplémentaires qu'elle a pour mandat d'entreprendre.

La violence sexuelle liée aux conflits est devenue progressivement une composante plus importante des activités de protection des forces du maintien de la paix. Comme les civils sont de plus en plus susceptibles d'être victimes de conflits violents, les femmes et les enfants sont placés de plus en plus sous la menace de violences sexuelles perpétrées par les parties en conflit. En réponse, une série de résolutions du Conseil de sécurité reconnaît la violence sexuelle liée aux conflits, comme une question de paix et de sécurité internationale et élabore les moyens de la prévenir et d'y répondre.<sup>1</sup> Le Département des opérations de maintien de la paix (DOMP) et l'entité ONU Femmes sont engagés dans les efforts déployés pour renforcer la réponse aux opérations de maintien de la paix à la violence sexuelle. En outre, les mandats de plusieurs opérations de maintien de la paix en cours incluent maintenant les efforts pour traiter la question de la violence sexuelle comme une composante du travail de la mission pour protéger les civils.

---

<sup>1</sup> Voir les résolutions du Conseil de sécurité 1820, 1888 et 1960.

Les opérations de maintien de la paix doivent équilibrer ces rôles principaux avec les attentes croissantes pour qu'elles fonctionnent avec une plus grande efficacité, en mettant l'accent sur le rôle important que le développement conceptuel et la formation jouent dans le déploiement des Casques bleus lors des missions mandatées pour protéger les civils. Au cours de ces dernières années, le département des opérations de maintien de la paix de l'ONU (DOMP) et le département l'appui aux missions (DAM) ont pris des mesures importantes pour renforcer la compréhension doctrinale et la formation fournies aux militaires, à la police civile et aux autres personnels civils dans ses missions, pour s'assurer que le personnel de maintien de la paix sur le terrain soit bien informé et suffisamment préparé pour prendre part aux activités PoC et comprenne l'impact des conflits liés à la violence sexuelle.

Le concept opérationnel de la protection des civils a été élaboré en 2010 et cherche à fournir des éclaircissements et des conseils aux missions de maintien de la paix. Il divise la protection des civils (PoC) en trois niveaux qui se renforcent mutuellement : la protection au moyen des mécanismes politiques, la protection contre la violence physique et l'établissement d'un environnement de protection. Il a également conduit à l'élaboration d'un cadre de stratégies propres à la mission, en invitant la mission de l'ONU pour la stabilisation en République démocratique du Congo, l'opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), la mission hybride Union Africaine/Nations unies au Darfour (MINUAD) et la mission de l'ONU au Soudan du Sud (UNMISS) à réviser leurs stratégies PoC. La force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) et la mission des Nations Unies au Libéria (MINUL) préparent également des stratégies PoC. Le Secrétariat a aussi développé une matrice des fonctionnalités et des ressources afin d'identifier les ressources nécessaires et disponibles pour la réalisation des activités de protection des civils ainsi qu'à mettre en évidence d'éventuelles activités de protection. En outre, la position de l'officier de coordination PoC au siège de l'ONU a été créée pour soutenir tous ces efforts au sein de l'ONU.

Afin de renforcer la compréhension des problèmes de protection des civils et de violence sexuels, en 2011 le DOMP et le DAM ont mis au point un matériel de formation spécialisé au niveau opérationnel sur la protection des civils et la prévention de la violence et la réaction aux conflits liés à la violence sexuelle. Les modules ont été mis au point en consultation avec les troupes et la police des pays fournisseurs, les missions sur le terrain, les organisations humanitaires ONG et autres acteurs jouant un rôle dans la protection. Les modules sont conçus pour servir cinq objectifs :

1. Développer une compréhension partagée de la « protection » et comment cela diffère d'autres tâches de maintien ;
2. Établir des normes pour le plan des opérations de maintien de la paix et mettre en œuvre les activités de protection correspondantes ;
3. Développer une compréhension des rôles et des responsabilités entre le personnel civil, le personnel militaire et de police sur les questions de protection ;
4. Renforcer la planification et la prise de conscience autour de la protection et les vulnérabilités ;
5. Identifier les défis auxquels est confronté le personnel des missions de maintien sur le terrain et les meilleures pratiques en matière de prévention et de réponse ;
6. Équiper le personnel de maintien avec des outils pour répondre aux préoccupations en matière de protection.

Quatre modules de formation initiale sur les grands aspects de la protection des civils, les aspects légaux et la planification définissent la base pour de plus amples discussions sur les deux modules suivants : les conflits liés à la violence sexuelle et l'ensemble de 12 exercices basés sur des scénarios détaillés.

Le module de formation sur la violence sexuelle liée aux conflits fournit aux Casques bleus un aperçu de la nature de la violence sexuelle dans les conflits, une évaluation de ses effets aux niveaux stratégique, opérationnel et tactique. Il explique comment la violence sexuelle est incorporée dans les mandats des missions de maintien de la paix et en décrit la terminologie clé. Il donne également un aperçu des mécanismes du commandement militaire liés à la protection des civils avec un accent sur la violence sexuelle. Pour développer davantage les concepts clés, le module comprend un certain nombre de situations hypothétiques à analyser par les forces de maintien de la paix.

Le dernier module du module de formation est un ensemble d'exercices basés sur des scénarios conçus pour simuler une grande variété d'environnements. Les scénarios ont lieu dans un pays fictif, mais ils sont basés sur des situations réelles qui démontrent les défis auxquels sont confrontés les soldats du maintien de la paix sur le terrain. Les scénarios sont également conçus avec différents niveaux de complexité, le plus avancé spécialement tourné vers les hauts dirigeants de la mission. À partir de ces matériaux de formation standard, le DOMP et le DAM ont développé également des modules de formation spécifique pour les missions au niveau tactique pour MONUSCO, MINUAD et UNMISS, ainsi que des formations pour les bataillons d'infanterie.

Tandis qu'un certain nombre de mesures sont encore nécessaires afin de clarifier plus avant la façon dont les opérations de maintien de la paix mettent en œuvre les mandats PoC et de renforcer leur capacité à prévenir et à réagir aux menaces aux populations civiles et aux conflits liés à la violence sexuelle, y compris l'élaboration de directives et de critères, le développement et la diffusion de matériel de formation constituent une initiative importante dans le renforcement de la capacité des opérations de maintien de la paix pour protéger les civils sur le terrain.

### **Questions directrices**

Cette série thématique de maintien de la paix est conçue pour familiariser les états membres et les parties prenantes dans le maintien de la paix avec ces matériaux de formation. Les participants sont encouragés à examiner les questions suivantes au cours des présentations.

- Quelles sont les contraintes les plus importantes limitant la capacité des soldats du maintien de la paix d'entreprendre la protection des civils et de répondre aux activités de violence sexuelle ? Quels sont les outils mis à la disposition des hauts dirigeants de la mission afin de surmonter les obstacles et de renforcer les activités de réponse ?
- Quelles sont les opportunités de renforcer davantage une compréhension partagée de la protection des civils, de la prévention et de la réponse à la violence sexuelle dans les contextes de maintien de la paix ? Quels sont les enjeux ?
- Comment les meilleures pratiques et les enseignements tirés seront-ils capturés au mieux ?
- Comment ces modules de formation diffèrent-ils des ressources de formation similaires ? Au-delà du maintien du personnel, quelles sont les autres parties prenantes qui bénéficieraient de ces exercices basés sur des scénarios ?